



# LES VŒUX DE LA CFDT

En cette nouvelle année, la CFDT vous présente ses meilleurs vœux à vous et à vos proches. Que la santé, l'énergie et le bonheur vous accompagnent dans tous vos projets.

La CFDT, fidèle à sa politique basée sur le dialogue et la négociation, a obtenu plusieurs acquis en 2017, dont notamment :



- Les négociations salariales
- Intéressement / Participation (rappelons que sans accord, il n'y aurait pas eu d'intéressement ...).
- Reconnaissance des qualifications et compétences (accord Reconnaissance du 20 février 2017)
- Accord Collectif instituant un régime complémentaire de remboursement « frais de santé » pour les fonctionnaires et agents contractuels de droit public Orange.

**En 2018, la CFDT continue à s'engager pour chacun et à porter la voix de Tous, comme elle l'a toujours fait.**

## COMPENSATION DE LA HAUSSE DE LA CSG POUR LES FONCTIONNAIRES D'ORANGE.

En réponse à la demande de la CFDT du 08 Décembre dernier, l'entreprise indique qu'une indemnité provisoire et forfaitaire, calculée selon le niveau du salaire, sera versée dès le salaire de Janvier pour les salariés concernés. Le gouvernement a, en effet, annoncé une réforme intervenant sur les cotisations et les contributions salariales à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018. Mais, à la différence des salariés de droit privé qui gagneront du pouvoir d'achat avec cette réforme, les fonctionnaires devraient seulement voir la hausse de la CSG compensée, le ministère de l'Action et des Comptes Publics ayant finalement opté pour une « **indemnité compensatrice** » pour tous les fonctionnaires.

## L'ACCORD SUR LA METHODOLOGIE D'EVALUATION DE LA CHARGE DE TRAVAIL, ESSENTIEL DANS LE CADRE DE L'ENTRETIEN INDIVIDUEL A L'AG PRO.

L'accord sur la Méthodologie d'Evaluation de la Charge de Travail signé par la CFDT en 2016 permet d'évoquer tout déséquilibre de la charge de travail et de trouver des moyens pour y remédier.



Cet accord augmente d'autant votre droit individuel de vous exprimer librement sur vos conditions de travail. Il redéfinit l'Entretien Individuel en rendant désormais obligatoire un moment d'échange réel sur la charge de travail, à partir d'une grille d'évaluation intégrée dans l'EI.

Pour la CFDT, il devenait essentiel d'avoir une vision adaptée et personnalisée de la charge de travail et d'intégrer dans l'entretien individuel un moment d'échange autour de la réalité du travail. La charge de travail nous semble aussi importante à évoquer que la fixation d'objectifs ou encore le projet professionnel du salarié(e).

## LES RESULTATS CFDT DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2017

Concernant les Délégués du Personnel, la CFDT reste la première organisation syndicale d'Orange au sein de la maison mère avec 24,64 % des voix (soit une progression de +0.52%).

Avec une participation globale de 72.39%, les salariés d'Orange ont en effet souhaité un syndicalisme de responsabilité en confirmant la place de la CFDT comme première organisation syndicale au sein du groupe Orange.

